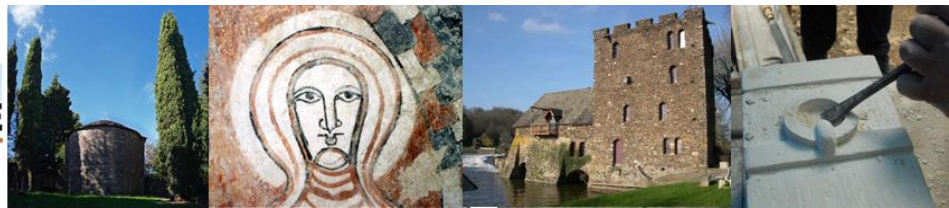


Mardi 8 avril 2014 à Paris



Rapport moral 2013

du président Kléber Rossillon

Mesdames et Messieurs, Chers amis

Je voudrai tout d'abord remercier Claude Birenbaum et l'Association Plateforme qui nous accueillent ce matin dans une salle appartenant à la Ville de Paris. Nous n'aurions pas eu accès à cet endroit sans leur intervention. Il n'est pas facile, vous le savez de trouver dans le centre de Paris une salle gratuite. Claude Birenbaum a donc droit à toute notre reconnaissance.

1

Je ne sais, chers amis, si tous les actes de Jean Marc Ayrault, en tant que premier ministre de la France, resteront dans l'histoire, s'agissant de notre organisation en tous cas, le décret qu'il a signé le 16 juillet 2013 figurera en bonne place dans notre propre parcours. Ce décret promulgue le mariage fusionnel entre la vénérable « Ligue urbaine et rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française » issue de la pensée de Jean Giraudoux et dont Paul Claudel fut le premier président et la « Fédération nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et ensemble monumentaux » créée par Henry de Segogne conseiller d'Etat.

- C'est le 15 octobre 2013 que, mettant en œuvre le traité de fusion approuvé par le décret : la Fnassem a déclaré sa dissolution, transférant ses actifs, ses bénévoles et ses salariés à la LUR, et que les deux associations ont abandonné leur dénomination initiale pour devenir Patrimoine-Environnement. Ce nom était déjà utilisé, à titre d'usage, par la Fnassem depuis quelques années.
- C'est aussi ce jour-là que nous avons dit au revoir au président Christian Pattyn dont l'action fut déterminante dans cette fusion et que nous avons élu président d'honneur de Patrimoine environnement.
- C'est enfin à cette date que fut coopté un nouveau conseil d'administration soigneusement choisi pour permettre la meilleure transition possible des valeurs et traditions des deux associations vers la nouvelle structure
- Il nous reste aujourd'hui par cette première assemblée générale à approuver les comptes de l'année pour la première fois fusionnés et un projet de budget unique et à faire évoluer, à cause de quelques départs notre équipe d'administrateurs et notre bureau. Cela marquera solennellement que nous sommes désormais une seule entité, dirigée par une seule équipe de bénévoles assistée d'une seule équipe de salariés.

Je pense qu'il est opportun à l'aube de cette nouvelle phase de notre histoire de redire les principes de notre refondation :

- Tout d'abord Patrimoine-Environnement a hérité de la LUR et de la FNASSEM un double « partnership » : des adhérents individuels ou en couple, en particulier ceux des groupes de visite, d'ILE de FRANCE, de la Région Centre et de Normandie essentiellement et des acteurs individuels implantés dans la plupart des régions de France ; d'autre part des associations, grandes ou petites gérant un monument ou un site, militant contre une attaque touchant le patrimoine ou les paysages, collaborant avec les collectivités locales pour un meilleur urbanisme ou enfin grandes fédérations participant au G8 Patrimoine. Nous tenons absolument à conserver ces deux types de membres et nous n'excluons pas qu'il y ait dans l'avenir des passages des individuels vers les associations et un meilleur soutien des groupes de visite aux grandes causes qui mobilisent les associations. Nous avons vocation à aider et soutenir ces associations notamment au moyen du droit.
- Ensuite, plus que dans les autres associations du G8, nous récusons les vieilles querelles des « anciens et des modernes » : nous sommes très attachés au patrimoine ancien à sa sauvegarde et au phénomène identitaire qu'il représente pour nos concitoyens. Mais grâce en particulier au concours des entrées de villes nous savons que l'architecture d'aujourd'hui est le patrimoine de demain et que l'œuvre d'architecte est aussi contemporaine. Toutefois, et c'est sans doute la grande différence qui nous distingue des écologistes, nous avons le sens de l'histoire passée pour préparer le futur et nous plaidons pour l'harmonie entre l'ancien et le nouveau, sachant ce que représentent un moulin, l'esthétique d'un bourg ou d'une ville et les atteintes irréparables qui peuvent être portées par des idées trop générales et insuffisamment mesurées à l'expérience de l'histoire, comme la continuité écologique des fleuves ou le « tout Tour ».
- Nous nous intéressons autant à la Ville et à ses centres historiques, qu'à la ruralité de Giraudoux
- Nous ne sommes évidemment contre aucune forme d'énergie qu'elle soit fossile ou renouvelable : cela n'aurait aucun sens. Mais nous voulons que les instruments de cette énergie respecte les paysages ce qui nous paraît possible et économiquement cohérent. C'est pourquoi, ces dernières années nous avons soutenu de nombreux combats locaux et que, fin 2012 nous avons attaqué à peu près tous les schémas régionaux éoliens devant les tribunaux.
- Nous nous interdisons les prises de positions religieuses, mais nous sommes engagés avec la Fondation du Patrimoine dans un très important combat en faveur des églises que nous considérons, comme essentielles à notre culture tant sur le plan des racines européennes que dans la distribution de nos paysages, et dans le passage de notre histoire aux générations qui nous succéderont. Ce combat nous mobilisera beaucoup dans les années qui viennent.
- De manière plus générale, nous avons voulu que les mots « Patrimoine » et « Environnement » ne soient pas, comme on le dit aujourd'hui « siglables », afin que les deux mots soient signifiants : pour nous le Patrimoine c'est l'histoire et l'Environnement c'est le paysage, qui n'est pas seulement « naturel » mais qui se construit chaque jour par la main de l'homme dans l'harmonie. Nous avons du mal aujourd'hui à discuter avec les écologistes en particulier à cause de leurs positions sur l'énergie, mais nous pensons

que le débat éolien n'aura qu'un temps et que nous serons sans doute un jour précurseurs dans le domaine de l'écologie: c'est notre manière d'aborder la civilisation nouvelle qui se construit, sans doute plus économe de la nature, et de l'énergie et de l'espace.

Nous sommes donc, ne serait-ce que par notre âge moyen, des conservateurs au sens noble de ce terme. Mais nous voulons que Patrimoine-Environnement soit rapidement une association jeune et dynamique : c'est pourquoi nous avons entrepris de rajeunir nos moyens de communication, grâce au numérique (23000 abonnés à notre lettre bimensuelle) les publics de la Journée Juridique du Patrimoine que nous allons ouvrir aux écoles et universités, notre équipe de salariés et, très progressivement notre conseil d'administration.

L'ACTION LOCALE

Je ne saurai, parlant quelques jours à peine après les élections municipales, faire un rapport moral sans évoquer tout ce qui nous meut dans les combats ou la collaboration avec les collectivités décentralisées. Parmi les nombreuses prises de positions sur le phénomène abstentionniste constaté partout j'en ai retenu une qui paraît très parlante pour le monde associatif :

« Disons que la déception des citoyens est d'autant plus grande devant les promesses non tenues, que l'on assiste en France à une survalorisation de la politique, comme si le salut de la nation ne dépendait que d'elle. Pour importante qu'elle soit, elle demeure seconde par rapport aux échanges économiques et culturels, à l'amitié...D'ailleurs, aujourd'hui en France, ce ne sont plus les partis politiques ou les organisations professionnelles qui mobilisent les citoyens, mais des collectifs issus de la société civile, ».

L'accentuation de la décentralisation a remis dans les mains des élus locaux et régionaux, l'essentiel des pouvoirs dans le domaine de l'urbanisme, de la protection du patrimoine et des paysages. On aurait pu croire que cette réforme générale aurait rapproché la décision en ce domaine du public et de la société civile locale. La plupart du temps il n'en est rien : les maires estiment que les mécontents ont la possibilité de s'exprimer une fois tous les six ans et que cela est suffisant.

Il en résulte une situation contrastée : aucun vrai débat sur le patrimoine et les paysages à Paris, Orléans, Provins et réélection triomphale des maires iconoclastes dans ces villes.

Mais à Limoges, Maurepas, Corbigny : fort enjeu patrimonial et défaite des équipes en place.

Disons le tout de même, nous sommes très loin d'une vraie introduction du débat sur le cadre de vie patrimonial et paysager entre les maires, quel que soit leur bord et les associations : notre action en ce domaine est axé autour de trois thèmes :

- ❖ un thème méthodologique : nous voulons que soit appliqué partout l'article 7 de la charte de l'environnement qui est dans le préambule de la constitution depuis 2005 : aux termes de cet article : le public, c'est-à-dire les associations, doit être associé à l'élaboration des décisions concernant son cadre de vie,
- ❖ un thème plus spécifique : le combat pour la sauvegarde des églises, je ne détaille pas nous en avons parlé il y a un instant,
- ❖ un thème plus général : le développement du rôle des associations dans l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU PSMV, AVAP, SCOT). C'est de plus en plus ce que nous demandent nos membres et nous sommes en train de nous organiser pour faire plus encore.

L'ACTION NATIONALE

Patrimoine-Environnement œuvre dans ce domaine au sein du G8 Patrimoine et c'est au sein de cette structure que nous prenons position sur les grands textes du moment : le projet de loi Patrimoine et le projet de loi Biodiversité qui traitent, pour le premier de la réforme de la loi de 1913 sur les monuments historiques, et de celle de 1962 sur les secteurs sauvegardés ainsi que des lois Grenelle sur les AVAP ; pour le second de la réforme de la loi de 1930 sur les sites.

Nous œuvrons également au sein de la COFAC (coordination des fédérations et associations de la culture et de la communication) que nous présidons actuellement pour renforcer les moyens d'action du monde associatif français. Actuellement nous nous efforçons un travail d'entrisme de faire entrer dans la COFAC : les associations du G8 et celles qui ont une vocation patrimoniale et qui ne figurent pas dans le G8 : nous avons fait entrer Rempart et Maisons Paysannes de France à la COFAC, où étaient déjà les Amis des musées, nous attendons la Société Française d'Archéologie et nous poursuivons dans ce domaine.

Il est important de souligner que si nous nous réjouissons de l'introduction dans le projet de loi patrimoine d'un texte sur le patrimoine mondial et d'un chapitre sur les domaines nationaux, si nous sommes heureux de voir qu'il y a une volonté politique pour sauver les ZPPAUP vouées à la disparition en 2015 dans la loi grenelle, par contre nous sommes réservés sur le régime futur de la « citée historique » inventée dans le projet qui nous parait tirer les choses vers le bas au moyen de ce qu'il est convenu d'appeler les « PLU patrimoniaux ».

De même nous sommes très opposés à la suppression dans la loi biodiversité des sites « inscrits » de la loi de 1930. Nous ne connaissons pas la position de Madame Royal sur cette affaire pour l'instant. C'est une affaire à suivre de près.

L'un de nos problèmes, qu'il s'agisse du ministère de la culture, de l'écologie ou des associations, c'est l'absence de visions à long terme : pour prendre un exemple : en vingt-deux mois le Président Hollande aura eu quatre ministres de l'écologie. Pour tenter de briser ce cercle infernal, nous avons donc proposé au G8 la rédaction d'un projet à long terme à l'horizon de cinq à dix ans : nos partenaires ont accepté l'idée et plusieurs grandes associations dont les Villes d'art et d'histoire vont se joindre au projet qui traitera non seulement des mesures de protection mais aussi de l'économie et du logement. Parmi les sujets abordés figurera aussi le tourisme culturel. Ce document provisoirement baptisé « livre blanc du Patrimoine et des paysages » sera notre grande œuvre de l'année qui vient.

J'invite bien entendu tous ceux d'entre vous qui s'intéressent à telle ou telle des questions traitées à se manifester : il y a de la place pour toutes les bonnes volontés.

Je vous remercie